



Duillier, le 20 juin 2011

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 16 JUIN 2011, A 20H00

Présidence : Claude Bosson, Président

Le Président salue l'assemblée, ainsi que la Municipalité in corpore.

29 conseillers sont présents

6 excusés : Béatrice Bischofberger, Denis Braunschweig, Jean-Daniel Macherel, Julien Marsens, Solange Muraca-Monnard et Rudolf Schwärzel

5 absents : Loraine De Weck, Jean-Daniel Esseiva, André Gremaud, Karine Paraire et José Riquez

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Depuis le dernier conseil, nous déplorons la disparition de la doyenne de notre village, Madame Nelly Francelet, originaire de Genolier, domiciliée à Duillier depuis le 30 novembre 1946 s'est éteinte le 12 mai dernier à l'âge de 97 ans.

En sa mémoire, le Président demande à l'assemblée de se lever et de garder une minute de silence puis il lit la prière.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2011 ;
2. Communication(s) de la Municipalité ;
3. Préavis n° 005/11 relatif à la gestion et aux comptes 2010 ;
4. Préavis n° 003/11 sollicitant un crédit extra-budgétaire de Fr. 200'000.— pour une prise de participation dans la Société « Résidence plein Sud S.A. » en constitution à Begnins ;
5. Préavis n°004/11 pour l'acquisition d'une surface de terrain de 296 m2 en zone de verdure, pose d'une clôture en limite de propriété et réaménagement du parking des locataires du centre communal pour un montant de Fr. 100'000.-- ;
6. Divers et propositions individuelles.

L'ordre du jour est approuvé et accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2011

Le procès-verbal de ladite séance est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

➤ Hector Chambaz

Giratoire route de l'Etraz

La mise à l'enquête publique a démarré le lendemain de notre conseil du mois de mars. Une opposition a été formulée ainsi qu'une remarque du SANE. L'opposition a été levée et la remarque du SANE dûment notée.

L'ouvrage qui sera réalisé est estimé à moins d'un million, le chiffre exact n'étant pas communicable actuellement. La participation financière du canton sera de l'ordre de 40 %.

La commune de Prangins prévoit également des aménagements, à son entière charge, sur le réseau routier du triangle du Pont-Farbel.

Un préavis municipal sera présenté au début de la prochaine législature pour la réalisation du giratoire.

➤ Jean-Michel Gross

Chemin du Four

En date du 2 mai écoulé, les servitudes et conventions d'expropriation ont été signées en présence de Maître Jean-Paul Dubois, notaire à Nyon. Le bureau d'ingénieur Bovard & Nickl S.A. a été chargé de préparer le dossier pour la mise à l'enquête.

La mise à l'enquête est actuellement en cours et ce jusqu'au 6 juillet 2011.

➤ André Meyer

Stand de tir - Assainissement de la butte de tir

La commune de Prangins a été rencontrée et une clé de répartition des coûts de frais d'étude a été convenue.

Nous avons également reçu les offres des bureaux d'ingénieurs pour l'étude et la préparation du chantier. L'adjudication des travaux préparatoires pourra se faire très prochainement, ce qui permettra ensuite de définir les coûts d'assainissement et de présenter une demande de crédit.

Ch. de Panlièvre – Amélioration de l'éclairage public

Le chantier se poursuivra durant la nouvelle législature.

Dès demain une nouvelle mise à l'enquête sera présentée.

Agrandissement du réservoir d'eau Coinsins – Duillier

Les divers travaux de modernisation de nos installations de pompage, de conduites d'eau et d'installation de commande arrivent à terme, mais un nouveau projet est mis sur les rails.

Nous avons la chance (partagée avec la commune de Coinsins) d'avoir un réseau d'eau en bon état et de posséder des sources qui sont généreuses. Mais le volume de notre réservoir devient insuffisant, la partie défense incendie plus particulièrement n'est plus conforme.

Une étude de doublement de capacité a été initiée et le projet est en discussion entre les communes partenaires. Claude Bosson aura l'occasion de vous en parler.

➤ Jacques Mugnier

Sécurité générale

Les dossiers avancent. Toutefois, sur le tronçon de la Rigolette, un statu quo s'impose. En effet, selon le règlement du service des routes, le potelet doit être posé à 30 cm du bord de la chaussée, donc sur le trottoir, ce qui n'est pas envisageable à cet endroit.

Toit du centre communal

Les travaux débuteront mi-août

Déchetterie intercommunale

Dans la mesure du possible le dossier sera déposé avant fin 2011, afin de bénéficier des subventions.

Cette déchetterie devrait être efficace pour gérer les déchets engendrés par env. 7000 habitants.

Une clé de répartition des coûts selon les communes et le nombre d'habitants sera établie.

Prangins compte actuellement environ 4000 habitants.

Nouvel employé communal

Dès le 1^{er} juillet prochain, vous pourrez apercevoir dans les rues de notre village notre nouvel employé

communal, Monsieur Nenad PAUNOVIC. Il sera pour quelques semaines aux côtés de Monsieur Sylvain

Hermanjat qui le formera avant de profiter pleinement de sa retraite dès le 26 août prochain.

3. Préavis n°005/11 relatif à la gestion et aux comptes

Lu le préavis municipal, ouï le rapport de gestion et des comptes

Le conseil communal accepte les comptes 2010 tel que présentés et donne décharge à la municipalité pour sa gestion financière.

Décisions prises au vote à main levée à l'unanimité.

4. Préavis n°003/11 sollicitant un crédit extra-budgétaire de Fr. 200'000.—pour une prise de participation dans la société « Résidence Plein Sud S.A. » en constitution à Begnins

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Le financement sera réalisé par prélèvement sur la trésorerie communale.

Décision prise au vote à main levée à l'unanimité moins une abstention.

5. Préavis n° 004/11 pour l'acquisition d'une surface de terrain de 296 m2 en zone de verdure, pose d'une clôture en limite de propriété et réaménagement du parking des locataires du centre communal pour un montant de Fr. 100'000.--

Il est demandé à la municipalité de ne présenter qu'un seul objet par préavis.

Sascha Linder : Pour plus de clarté sur ce dossier, différents plans auraient pu être joints au préavis, à savoir le plan actuel, le plan proposé par le préavis et enfin un plan futur lors de l'enlèvement de l'Eco-Point.

La solution proposée ce jour tient-elle compte de ce dernier élément ?

Jacques Mugnier : L'enlèvement de l'Eco-Point n'enlève en rien la nécessité de réaliser des places de parc supplémentaires pour les appartements du centre communal. Quant à l'emplacement laissé libre lorsque l'Eco-point ne sera plus là, des places de parc supplémentaires ainsi qu'un nouveau parc vélo sont envisageables.

Lu le préavis municipal

Ouï le rapport de la commission ad hoc

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances

Le Conseil Communal accepte le préavis municipal tel que présenté. Le financement sera réalisé par prélèvement sur la trésorerie communale.

Décision prise au vote à main levée à l'unanimité

6. Divers et propositions individuelles

Nous clôturons cette séance avec de vifs remerciements pour les acteurs de notre village qui se retirent, tant au niveau législatif qu'au niveau exécutif. Certains après de longues années au service des Duilliérans, tel Monsieur Eric Sinner 56 ans au législatif ! ou Monsieur Hector Chambaz après 17 ans à la Municipalité dont 13 ½ à la Syndicature !!

Merci à toutes et tous pour votre implication et votre disponibilité. Nous vous souhaitons à tous un bel été et pour ceux qui continuent : nous vous retrouverons avec plaisir le 29 septembre 2011 pour entamer la nouvelle législature ☺

Christophe Challande

Comme vous le savez, le 1^{er} Giron des Jeunesses de La Côte se tiendra au stand de tir de notre village dès le 24 juin et ce jusqu'au 3 juillet.

Merci de votre compréhension pour les probables nuisances que cela engendrera.

Nous cherchons toujours des bénévoles pour cette manifestation.

Dans tous les cas, venez nombreux sur la place, participer aux nombreuses animations/concerts/jeux/etc... qui seront proposés.

Attention : le dimanche 3 juillet, les routes seront fermées durant l'après-midi pour laisser place au Corso Fleuri !

La séance est levée à 22h07

Prochaines séances 2011, les jeudis à 20h00 :

- ✓ 29 septembre
- ✓ 15 décembre

Le Président

La secrétaire

Claude Bosson

Patricia Maye